

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

IMAGE FIX

2026–2028

1. Engagement et Gouvernance

Depuis 1994, IMAGE FIX est reconnue pour ses productions de supports imprimés et découpés sur tous matériaux grâce à un parc machine innovant.

Avec nos 14 collaborateurs à Marcq-en-Barœul (Hauts-de-France), nous déployons depuis 2021 une stratégie RSE structurée autour de trois piliers : protéger l'environnement, valoriser l'humain et promouvoir des achats responsables.

La présente politique formalise nos engagements environnementaux spécifiques. Elle s'appuie sur les données mesurées de l'année 2025 et fixe une trajectoire pour la période 2026–2028.

Responsabilité : Catherine LECOINTRE, Référente RSE, pilote la mise en œuvre et coordonne les équipes internes et les parties prenantes externes.

Champ d'application : L'ensemble des activités et flux du site de Marcq-en-Barœul — 14 collaborateurs.

Fréquence de révision : Cette politique est révisée annuellement, au plus tard en juin de chaque année. Prochaine révision : juin 2027. Elle peut être révisée en dehors de ce calendrier si les activités ou opérations de l'entreprise changent considérablement.

Validation et signature : Approuvée et signée par la Direction Générale. Version 1.0 — 2 juin 2026.

Accessibilité publique : Ce document est accessible sur le site internet d'IMAGE FIX.

Communication aux parties prenantes

Cette politique est communiquée à l'ensemble des 14 collaborateurs, ainsi qu'à nos parties prenantes externes via notre site internet et notre rapport RSE.

2. Axe énergie et climat : vers la décarbonation

IMAGE FIX s'est engagée depuis 2021 dans un plan de sobriété énergétique mesuré annuellement. Le suivi est réalisé conformément aux exigences du label Imprim'Vert et à la méthode ClimateCalc en cours de déploiement dans l'organisation en 2026.

Objectifs 2026–2028

- Réduire la consommation électrique de **-20 %** d'ici fin 2028 par rapport à 2021 (base : 244 565 kWh) → cible ≤ 195 652 kWh.
- Étudier l'installation de panneaux photovoltaïques : rapport de faisabilité rendu **avant fin 2026**.
- Réaliser un audit énergétique complet du site : **fin 2027**.

Actions mises en place

- **Éclairage** : passage à 100 % LED dans l'ensemble des locaux.
- **Thermique** : climatisation réversible programmée sur les heures effectives de présence, température bloquée. Suppression de l'ensemble des radiateurs électriques.
- **Numérique** : veille automatique des PC (15 min), extinction systématique hors période de présence, réduction de la luminosité des écrans.
- **Sobriété numérique** : allègement des e-mails, suppression des pièces jointes inutiles.
- **Mesure** : déploiement de ClimateCalc en 2026 pour mesurer l'empreinte carbone et communiquer auprès des clients.
- **Investissement Numérique plus performant** : Lampes de séchage UV remplacées par des lampes de séchage Leds.

Résultat 2025 (base de référence) :

- Consommation électrique : 207 603 kWh — soit 37 000 kWh économisés vs 2021 (-15,1 %).
- Émissions de CO₂ évitées : 2,2 tonnes éq. CO₂

3. Axe déchets et économie circulaire

La politique déchets d'IMAGE FIX s'appuie sur le principe « Zéro déchet enfoui ou incinérés », et conformément aux exigences Imprim'Vert sur la gestion des déchets dangereux (encres solvantées, solvants de nettoyage). Elle s'applique à l'intégralité des flux générés sur le site. La référente RSE est responsable du suivi des filières, des quantités et des indicateurs.

Une procédure « Tri des déchets » (en vigueur depuis mai 2016) est affichée et opérationnelle.

La politique de déchets chez IMAGE FIX est formalisée sur plusieurs axes :

- Comment faire pour recycler les déchets : nouvelles filières de recyclage (exemple : les fraises de découpe)
- Comment faire pour consommer moins et éviter les déchets : optimisation du volume CHIMIREC / réutilisation des cartons d'emballage / réutilisation des palettes
- Comment optimiser le tri et le stockage des déchets à recycler, en partenariat avec les filières agréées.

Objectifs 2026–2028

- Maintenir un taux de valorisation matière/énergétique de **100 %** pour tous les flux — zéro enfouissement, zéro incinération directe — **continu**.
- Augmenter de **+10 %/an** le tonnage collecté et valorisé par ELISE (base : 334 kg en 2025 → 367 kg fin 2026 → 404 kg fin 2027).
- Mesurer, caractériser et réduire la production totale de déchets collectés par Vanheede : **fin 2027**.
- Identifier une filière de valorisation pour les fraises et lames de découpe : **fin 2027**.
- Déployer un dispositif de sensibilisation au réemploi des cartons d'emballage par les clients finaux : **fin 2028**.

Filières de valorisation — Données 2025

Flux de déchets	Prestataire	Quantité 2025	Mode de valorisation
Papier & Carton	ELISE (ESS)	207 kg	Recyclage matière (100 %)
Plastiques	ELISE (ESS)	13,5 kg	Recyclage matière
Verre	ELISE (ESS)	112 kg	Recyclage matière
Gobelets / Métaux	ELISE (ESS)	2,5 kg	Recyclage matière
Emballages vides souillés	CHIMIREC	260 kg vs 545 kg en 2024 soit -52%	Valorisation énergétique
Boue d'encre	CHIMIREC	444 kg vs 737 kg en 2024 soit -40%	Valorisation énergétique
Carton plat (prod.)	VANHEEDE	1 030 kg	Recyclage matière (100 %)
DIB – Matières premières	VANHEEDE	25 230 kg	Pellets CSR → fours cimenteries
Palettes bois	VANHEEDE	—	Seconde vie : panneaux fibres / bois-énergie
Cartons emballage	Réemploi interne	—	Réutilisation systématique

Actions mises en place :

- **Dématérialisation totale** : devis, factures, archivage numérique sans doublon papier.
- **Impressions bureau** : paramétrage recto/verso et N&B par défaut, double écran, mention éco-attitude en pied de courriels.
- **Consommables** : réutilisation systématique des cartons d'emballage, seconde vie des palettes bois, suppression des gobelets usage unique.

Résultats 2025

- **Bilan ELISE** : 334 kg collectés → 154,87 kg CO₂ évités — 5 015 litres d'eau économisés — 14,07 heures d'insertion générées.
- **Bilan VANHEEDE** : 1 030 kg de carton recyclé + 25 230 kg de DIB en pellets CSR — zéro enfouissement.
- **Bilan CHIMIREC** : Réduction à la source – Diminution de la part « boue d'encre » de 40 % (vs 2024 = 737 kg) – Emballages souillés de 52 % (vs 2024 = 545 kg)

4. Axe pollution locale et substances dangereuses

L'utilisation d'encre, de solvants de nettoyage (COV Composés Organiques Volatils) et de produits chimiques divers (produits d'entretien, révélateurs UV) constitue un risque de pollution locale significatif pour notre secteur. IMAGE FIX s'engage à réduire ses émissions de COV et à gérer ses substances dangereuses de manière responsable, conformément aux exigences Imprim'Vert (gestion des déchets dangereux et réduction des substances dangereuses).

Objectifs 2026–2028

- Maintenir à 100 % le recours à des filières agréées pour l'élimination des déchets dangereux (Chimirec) : **continu**.
- Mettre à jour le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) en incluant les risques chimiques : **annuellement**.
- 100 % des collaborateurs manipulant des produits chimiques informés des risques de manipulation, EPI à porter et mesure de sécurité en cas d'incident : **continu**.
- Substitution progressive : augmenter la part des encres UV (moins émettrices de COV) dans les approvisionnements. KPI : 38% encres UV, objectif **+3 pts/an** dès 2027.

Actions mises en place :

- **Stockage sécurisé** : les produits chimiques et déchets dangereux sont stockés dans un local ventilé dédié, étiqueté et séparés des autres flux.
- **FDS disponibles** : les fiches de données de sécurité de tous les produits dangereux utilisés sont disponibles et accessibles aux collaborateurs. Les EPI adaptés sont mises à disposition des salariés concernés.
- **Collecte agréée** : toutes les encres usées et solvants sont collectés par Chimirec (filière agréée), zéro rejet direct.

Résultats 2025

- **Encre utilisée 460 litres** : 285 litres encre traditionnelle / 175 litres encre UV

IMAGE FIX est dans une recherche continue de substitution des encres traditionnelles au profit des encres UV, en sachant que des contraintes techniques s'opposent aux critères environnementaux.

- **Boue d'encre** : 444 kg vs 737 kg en 2024 soit -40 %
- **Emballages souillés** : 360 kg vs 545 kg en 2024 soit -52 %

5. Promotion de produits durables auprès de nos clients

IMAGE FIX intègre la dimension environnementale dans ses offres commerciales et le dialogue avec ses clients.

Objectifs 2026–2028

- Procédure N01–E02—01 : proposition d'une variante éco-conçue pour les études de projet client le permettant.
- ClimateCalc (déploiement 2026) : évaluation des émissions carbone communiquée pour l'ensemble des clients. KPI : nb de commandes avec empreinte carbone fournie : **fin 2027**
- Cartouche RSE dans 100 % des devis (Imprim'Vert, EcoVadis) : **fin 2026**.
- Veille **continue** sur les encres, solvants et alternatives matières auprès des fournisseurs.
- Catalogue éco-matières personnalisé avec CO₂ associé (ClimateCalc) : **objectif 2028**.

6. Tableau de bord des indicateurs de performance (KPI)

Thématique	Indicateur (KPI)	Résultat 2025	Échéance / Cible
Énergie	Consommation électrique	207 603 kWh (-15 % vs 2021)	195 652 kWh fin 2028
Déchets ELISE	Total collecté & recyclé	334 kg	+10 %/an
Déchets ELISE	CO ₂ évité (recyclage)	154,87 kg CO ₂	Suivi annuel
Déchets ELISE	Économies d'eau	5 015 litres	Suivi annuel
Déchets ELISE	Heures insertion générées (ESS)	14,07 h	Suivi annuel
Déchets Vanheede	Carton recyclé	1 030 kg	Suivi annuel
Déchets Vanheede	DIB → pellets CSR	25 230 kg	-10 %/an
Pollution locale	Déchets dangereux gérer via filière agréée	100 % (Chimirec)	Maintenir 100 %
Pollution locale	% encres UV	175 litres (sur total 460 litres) : 38 %	+3 pts/an dès 2027
Services env.	% devis avec option RSE	Déploiement 2026	30 % fin 2027
Services env.	Commandes avec émissions carbone	Déploiement 2026	Suivi dès 2026
Achats	% fournisseurs sign. Code conduite + protocole éco-conception	Campagne 2026 en cours	80 % fin 2026

7. Feuille de route environnementale 2026–2028

2026

- **Déploiement ClimateCalc** : empreinte carbone mesurée.
- **Étude photovoltaïque** : rapport de faisabilité rendu avant fin 2026.
- **Cartouches RSE (Imprim'Vert & Ecovadis)** : intégrés dans 100 % des devis.
- **Atelier sensibilisation Imprim'Vert** annuel pour l'ensemble des collaborateurs.
- **Engagement fournisseurs** : 80 % des fournisseurs clés* signataires du code de conduite.

** fournisseurs clés = 93.40 % des achats de production (encre et matières 1ères) et transport*

2027

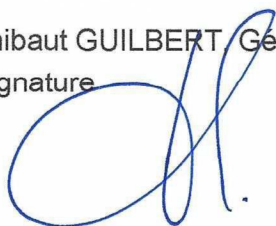
- **Plan de décarbonation** : objectifs chiffrés basés sur les données ClimateCalc.
- **Communication carbone** : empreinte carbone communiquée aux clients.
- **Audit énergétique complet** : site de Marcq-en-Barœul.
- **Mesure production totale déchets** : en collaboration avec Vanheede.
- **Filière lames de découpe** : filière de valorisation identifiée.
- **Réduction des encres traditionnelle** : au profit d'encre UV +3 pts de substitution

2028

- **Panneaux solaires** : décision et lancement éventuel des travaux.
- **Catalogue éco-matières** : personnalisé avec CO₂ associé (ClimateCalc).
- **Dispositif réemploi carton** : déployé auprès des clients finaux.
- **Matrice de matérialité** : finalisée après consultation des parties prenantes externes.

Fait à Marcq-en-Barœul, le 2 juin 2026.

Thibaut GUILBERT, Gérant
Signature



Catherine LECOINTRE, Référente RSE
Signature

